

Conseil Municipal du 22 janvier 2016 - 20 h 30 COMPTE RENDU N°15

Présents : C. BILHAC - F. BONNE - E. BONAFE J. CASTES- M. DE BIASIO - A. HUGOL - I. SILHOL-D. ZARAGOZA - L. SEIGNOUREL - P. SOULAIROL- – S. SILHOL
Absents excusés : J. AZAM - B. DEL ROX- J. DELAVALLEE- R.M. SIFFRE

1 - Election du secrétaire de séance

Monsieur le Maire demande que le secrétaire de séance soit élu.

Monsieur Joël CASTES est élu secrétaire de séance.

2 - Adoption du P.V. de la réunion du 17 décembre 2015

Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler au sujet du P.V. de la réunion du 17 décembre 2015.

Aucune observation n'est formulée et le P.V. de la réunion du 17 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

3 – Ligne de trésorerie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la ligne de trésorerie arrive à échéance en février 2016.

La caisse d'épargne Languedoc Roussillon nous a fait une proposition pour son renouvellement.

- Montant 100 000 €
- Décompte mensuel des intérêts : montant utilisé x nombre de jours réels d'utilisation du mois / 360 x index majoré d'une marge
- Index + marge : EURIBOR 3 mois avec marge de 1.70%
- Commission : 0.20 % du montant de l'engagement à la réalisation du contrat
- Commission de non utilisation : 0.10 %

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le renouvellement de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'épargne Languedoc Roussillon.

4 – Menuiseries mairie

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis reçus à la suite de la consultation relative au remplacement des 2 portes d'entrée de la mairie.

Fourniture et pose de 2 portes d'entrée en aluminium marron, avec crémone popier, avec un châssis fixe.

	Porte entrée côté mairie	Porte entrée côté bibliothèque	Total HT
Jean-Pierre ZERKOVITZ	3 960.00 €	3 870.00 €	7 830.00 €
NORMAND	3 186.56 €	2 844.14 €	6 030.70 €
Jean-Luc CACERES	2 660.00 €	3 100.00 €	5 760.00 €

Les entreprises APS, Galy, et sarl CASTRO n'ont pas présenté d'offres.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise Jean-Luc CACERES pour un montant de 5760 €.

5 – Projet de création de logement la magdelaine

Monsieur HUGOL présente au Conseil Municipal les résultats des consultations lancées pour le projet de création de 4 logements au chemin de la Magdelaine :

Etude de sol :

- CEBTP 1 335 € HT
- IMS-RN 1 250 € HT
- Géoméca 2 630 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir IMS-RN pour un montant de 1335 € HT.

Mission technique :

- Qualiconsult 7 240 € HT
- Apave 6 635 € HT
- Socotec 8 050 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir APAVE pour un montant de 6635 € HT.

6 – Service des eaux -Tarifs compteurs communaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de sa dernière séance le tarif de l'abonnement des 23 compteurs communaux installés en 2015 sur tous les bâtiments (mairie, école, salles, cimetière, espace Liberté, cave coopérative, etc.) n'a pas été déterminé.

Il rappelle au Conseil les tarifs d'un compteur individuel :

Abonnement eau	66 €
Abonnement assainissement	37 €
Abonnement copropriétés	50 € eau - 36 € assaint

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs des abonnements compteurs communaux à 50 € pour l'eau et 36 € poul'assainissement.

7 – Participation association Orchestre à l'Ecole

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'association Orchestre à l'école et dans le village de Péret a donné à la commune une participation de 4 000 € pour l'achat des instruments de musique de l'école.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la participation de 4000€ de l'association Orchestre à l'Ecole.

8 - Informations au Conseil Municipal :

Décisions du Maire

a) Déclaration d'Intention d'Aliéner

15/01/2016 Vente par M Roger PIEMONT de terres situées lieu-dit Fonta Beneires, Lesquine d'Aze, Les clarels, Les Aubres, La cabonne, Baladerne, Fontanailles, La roque, Le trescol, Le brom, La boussière à M Nicolas MAFFRE

15/01/2016 Vente par TFI d'un terrain à bâtir situé Lotissement Le Pasteur à Madame Virginie THIRY

07/01/2016 Vente par M Alex BILHAC de vignes situé au lieu-dit Massacos à M Julien BONAFE

13/01/2016 Vente par M Jean-Pierre BLASER de terres et de vignes situées au lieu-dit La Cabonne et la Baume à M Sébastien SILHOL

01/01/2016 Vente par Mme Helen BROWN de terres situées au lieu-dit le village à Mme Dorothée BON

14/12/2015 Vente par M et Mme Claude AUGÉ de terres situées au lieu-dit Pourancles à M Gérard SILHOL

30/11/2015 Vente par Mme Jeanne GOMEZ y GARCIA d'un terrain à bâtir situé avenue Jules Ferry (acquéreur non mentionné)

30/11/2015 Vente par M Michel SEBILLE d'une maison d'habitation située 3 impasse Paul Riquet à M Patrick JEMIN et Mme Christiane MOREAU

b) Autre Décision

NEANT

9- Questions diverses

1) SEM service des eaux

Dans le cadre du projet de création d'une SEM pour gérer le service des eaux et de l'assainissement, Monsieur le Maire propose de pré-adhérer à la fédération nationale des Entreprises Publiques Locales pour un montant de 3000€.

Cette fédération dispose de juristes et de spécialistes qui vont aider la commune à la constitution de la SEM.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité de pré-adhérer à la fédération nationale des entreprises publiques locales.

Le secrétaire
Joël CASTES

Le Maire
Christian BILHAC